

C. C. WEPPEs

EXTRAIT des DELIBERATIONS

Communauté de Communes
du Pays de Weppes

du CONSEIL COMMUNAUTAIRE

du 1^{er} juillet 2015Aubers, Bois-Grenier, Fromelles,
Le Maisnil, Radinghem-en-Weppes

Le 1^{er} juillet deux mille quinze à vingt heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Weppes s'est assemblé en séance ordinaire en mairie de Radinghem-en-Weppes, après convocation légale faite le 26 juin 2015, sous la présidence de Monsieur Michel DELEPAUL, Président.

NOMBRE
de conseillers
en exercice : 24
de présents : 19
de votants : 22

Étaient présents : Mmes BLONDEL, BOCHER, CANADA, DE VRIEZE, LEGRY, LUNG, MM BAJEUX, BORREWATER, BRAME, COEVOET, DE BEURMANN, DELEPAUL, HOURIEZ, LECLERCQ, LEDOUX, MASSON, VANDRIESSCHE, WAYMEL, WOLFCARIUS.

Absents : Mmes RICQUE, SLEMBROUCK

Pouvoirs : Mme ACCART à M. BAJEUX, M. GALAND à M. WOLFCARIUS, Mme ELOIRE à M. LEDOUX.

=====

Autorisation de signature de la convention de partenariat avec l'ENLM pour l'opération Plantons le décor

Monsieur le Vice-président à l'Aménagement du Territoire et au Développement Durable présente le partenariat avec l'Espace Naturel Lille Métropole pour l'opération Plantons le décor.

L'opération « Plantons le décor », coordonnée par Espaces Naturels Régionaux, vise à lutter contre la banalisation voire la disparition des paysages traditionnels en favorisant la réintroduction d'essences locales d'arbres et d'arbustes et de variétés fruitières dans leur territoire d'origine.

L'opération concerne 25 collectivités et offre ainsi aux particuliers, collectivités, établissements scolaires et entreprises, une alternative aux plantations mono spécifiques qui appauvrissent la biodiversité en leur proposant, au travers d'un dispositif original d'animation et d'une commande groupée annuelle, des végétaux adaptés aux conditions pédoclimatiques de notre région.

L'opération « Plantons le décor » couvre actuellement les ¾ du territoire régional ; elle contribue ainsi à faire évoluer les paysages de son territoire, à préserver la biodiversité et le patrimoine végétal régional et à offrir à ses habitants la possibilité d'être acteurs de leur cadre de vie.

La Commission Aménagement du Territoire et Développement Durable de la CCW a souhaité participer à cette opération par le biais d'un partenariat avec l'Espace Naturel Lille Métropole.

Ce partenariat est régi par la convention annexée à cette délibération.

Après délibération et vote par 18 voix pour, 0 voix contre, 4 abstentions, le Conseil Communautaire décide :

- De ne pas autoriser Monsieur le Président à signer la convention de partenariat avec l'Espace Naturel Lille Métropole pour l'opération Plantons le décor ;
- De ne pas donner suite au partenariat avec l'ENLM pour l'opération Plantons le décor.

Fait aux jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme,
Le Président
M. DELEPAUL

